

L'action d'AFRISTAT dans le paysage statistique de l'Afrique subsaharienne

Par : Paul-Henri NGUEMA MEYE
Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT

Résumé

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) est un organisme international spécialisé dans le renforcement des capacités statistiques de ses Etats membres. Il a la statistique comme seul domaine d'intervention. Depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1996, il a vu le nombre de ses Etats membres passer de 14 à 22. AFRISTAT a formé de nombreux cadres des services statistiques nationaux dont plusieurs sont devenus des experts internationaux et a mis à la disposition des pays des guides méthodologiques et des modules informatiques adaptés à leurs besoins. Ces outils ont permis d'améliorer la production statistique dans les Etats membres, particulièrement dans le domaine des statistiques économiques. En effet, AFRISTAT intervient sur les comptes nationaux et les statistiques des prix depuis sa création. En revanche, ce n'est que récemment qu'il assiste les pays sur les statistiques d'entreprise et la prévision macroéconomique.

La stratégie d'intervention de l'Observatoire basée sur l'élaboration et la vulgarisation des documents méthodologiques à travers l'organisation des ateliers de formation et des missions d'assistance technique a contribué à l'amélioration indiquée précédemment. Les conclusions positives des différentes évaluations réalisées pour apprécier l'action d'AFRISTAT sur le développement statistique de ses Etats membres confortent le bien fondé de sa création. Les résultats obtenus sont aussi imputables à l'apport des autres intervenants dans la statistique africaine. Les actions menées par l'Observatoire en matière de gouvernance des systèmes statistiques nationaux et de développement de partenariats, notamment avec l'Insee de France, ont largement contribué aux succès enregistrés. Pour l'avenir, AFRISTAT devra réviser son mode de fonctionnement pour étendre son champ d'action (géographique et thématique) et trouver des sources pérennes de financement de ses activités.

Abstract

The sub-Saharan African Economic and Statistical Observatory of (AFRISTAT) is an international organization specialized in the strengthening of statistical capacity of its Member States. He has the statistics as alone area of intervention. Since the start of its operational activities in 1996, he has seen the number of its Member States from 14 to 22. AFRISTAT has trained many executives of the national statistical services, many of whom have become international experts and put at the disposal of countries of methodological guides and computer modules tailored to their needs. These tools helped to improve statistical production in the Member States, particularly in the field of economic statistics. Indeed, AFRISTAT intervenes on national accounts and statistics of prices since its inception. On the other hand, it is recently that he attends the country on business statistics and macroeconomic forecasting.

The strategy of intervention of the Observatory based on the development and popularization of the methodological documents through the Organization of training workshops and technical assistance missions contributed to the improvement set out previously. The positive conclusions of the different assessments to enjoy the action of AFRISTAT on statistical development of its Member States strengthen on good based on the initiative. The results are also due to the contribution of other stakeholders in the African statistics. The actions carried out by the Observatory on governance of national statistical systems and development of partnerships, particularly with the Insee of France, have largely contributed to successes. For the future, AFRISTAT should review its mode of operation to expand its field of action (thematic and geographic) and find sustainable sources of financing of its activities.

Sommaire

1. Présentation d'AFRISTAT	2
2. Objectifs et stratégie d'intervention.....	3
3. Production des statistiques économiques (et singulièrement des CN)	4
4. Réussites et vertus.....	7
5. Difficultés.....	14
6. Risques et opportunités.....	14
7. Perspectives/défis.....	6

1. Présentation d'AFRISTAT

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) est une organisation intergouvernementale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les 14 Etats¹ africains membres de la Zone Franc. Y ont adhéré au fil du temps, les Etats suivants : Burundi, Cabo Verde, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mauritanie et Sao Tomé et Príncipe, portant ainsi le nombre d'Etats membres à 22. AFRISTAT a pour rôle de conseiller les Instituts nationaux de statistique des Etats membres et de soutenir leurs actions dans ce domaine. Il dispose de pouvoirs réglementaires dans le domaine de l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques.

L'action d'AFRISTAT s'inscrit ainsi dans la préoccupation africaine d'intégration économique régionale, qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques. Cette volonté d'harmonisation et d'intégration est mise en œuvre par AFRISTAT à travers les opérations d'appui à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information statistique ou aux analyses et synthèses économiques, selon le programme de travail qui est défini par les Etats membres.

L'Observatoire a son siège à Bamako au Mali et a démarré ses activités opérationnelles le 2 janvier 1996. En mai 2017, l'équipe permanente d'AFRISTAT est composée d'un Directeur Général, d'un Directeur Général Adjoint et de près d'une quinzaine d'experts dans des domaines variés (Comptabilité nationale, statistiques d'entreprises, statistiques des prix, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, statistiques sociales, statistiques agricoles, techniques informatiques et bases de données, statistiques du Secteur informel, diffusion de l'information statistique, organisation et management des Instituts nationaux de statistique, ...). Cette équipe est appuyée par du personnel recruté localement, appelés experts associés. Des consultants de long ou court termes renforcent l'équipe permanente de façon périodique et en cas de nécessité.

Ses interventions se font toujours dans un cadre cohérent et approuvé par les différentes instances statutaires. Après un programme intérimaire 1996-2000, consacré à la mise en place de l'institution, quatre autres programmes quinquennaux ont été élaborés. Le premier est le Programme statistique minimum commun (PROSMIC) pour la période 2001-2005, véritable projet de mise à niveau des instituts nationaux de la statistique et plan de développement statistique dans les pays. Les deuxième et troisième programmes concernent les Programmes stratégiques de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2006-2010 et 2011-2015. Le quatrième programme en cours est le plan d'action triennal glissant 2015-2017 qui couvre la dernière année du PSTA 2011-2015 et les deux premières années 2016 et 2017 du troisième Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il est adopté pour répondre à la préoccupation d'un programme charnière entre les deux Fonds (2006-2015 et 2016-2025) d'une part, et entre les deux programmes quinquennaux de travail d'AFRISTAT (2011-2015 et 2017-2021) d'autre part. Ceci permettra aussi d'établir un budget pour les trois ans et d'avoir une bonne visibilité des contraintes financières à maîtriser et à gérer de concert avec les Etats membres et les partenaires de l'Observatoire.

En matière de gouvernance, le Conseil des Ministres est l'autorité suprême d'AFRISTAT. Chacun des Etats membres y est représenté par le ministre chargé des statistiques, ainsi que, si ce dernier

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

n'assure pas la tutelle du service national de la statistique, par le ministre des finances. Chacun des Etats membres ne dispose toutefois que d'une voix dans les votes du Conseil. Les gouverneurs des Banques Centrales de chacune des zones assistent de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil des Ministres, dès lors que des Etats membres de la zone monétaire qu'ils représentent sont devenus membres d'AFRISTAT.

La direction et la gestion de l'Observatoire sont assurées par un Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Adjoint. Il est placé sous l'autorité du Comité de direction composé par :

- les Directeurs des Instituts nationaux de statistique ;
- les Directeurs des études des Banques centrales des pays membres ;
- les représentants des unions économiques et monétaires auxquelles appartiennent les pays membres.

Le Comité de direction est assisté par un Conseil Scientifique où siègent en particulier des représentants des utilisateurs, des organisations internationales et des universités.

Enfin, pour garantir le bon fonctionnement d'AFRISTAT, les Etats membres financent l'organisation à travers un fonds décennal alimenté par leurs contributions. Pour parvenir à la sécurisation des ressources recherchées, les Etats membres doivent libérer leurs contributions dès le début de la période sous-revue du Fonds. Le Fonds AFRISTAT en cours couvre la période 2016-2025 et précède ceux de 1998-2005 et 2006-2015.

2. Objectifs et stratégie d'intervention

Conformément aux dispositions de son traité constitutif, AFRISTAT a pour objectif de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs capacités dans ce domaine. Il collabore avec les organismes nationaux de statistique des Etats membres et leur apporte son soutien pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base et pour la réalisation d'analyses et de synthèses macroéconomiques. AFRISTAT ne peut se substituer à ces organismes pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique dans leur pays.

De façon spécifique, l'Observatoire a pour rôle :

- de concevoir pour les Etats membres une méthodologie commune pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base ;
- d'harmoniser en conséquence les concepts et nomenclatures utilisés par les Etats membres afin de rendre les statistiques comparables ;
- d'améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information statistique dans l'ensemble des Etats membres, notamment en organisant des banques de données accessibles aux différents agents économiques et sociaux de la région ;
- d'effectuer des travaux d'analyse et de synthèse pour l'ensemble des Etats membres ;
- de contribuer à l'organisation de la formation permanente en statistique et études économiques pour les Etats membres ;
- d'apporter son appui aux activités des organismes nationaux de statistique des Etats membres ; pour cela, il peut contribuer à l'instruction de projets, financés par des bailleurs

de fonds multilatéraux ou bilatéraux, à l'échelle de la région, de plusieurs Etats membres ou d'un Etat membre à la demande de celui-ci.

La stratégie d'intervention de l'Observatoire repose sur trois piliers qui concourent à une appropriation maximale par ses Etats membres des méthodes et outils de production statistique développés. Ils se rapportent à :

- (i) la production de documents méthodologiques en phase avec les standards internationaux tout en prenant en considération les spécificités locales ;
- (ii) la formation pour s'assurer que la compréhension des méthodologies et outils préconisés est identique pour tous ;
- (iii) l'assistance technique pour accompagner de façon étroite et personnalisée les pays dans l'appropriation de tous les instruments mis à leur disposition.

La production de documents méthodologiques est le premier canal par lequel la politique d'harmonisation statistique à l'échelle sous-régionale et régionale est promue. En plus de cette dimension, l'existence de documents méthodologiques garantit la comparabilité des statistiques dans le temps pour un domaine donné. Par ailleurs, cette activité est un élément de la qualité dans le processus de production statistique qui donne un à priori de crédibilité scientifique du fait de la volonté de transparence qu'elle véhicule.

La formation, à travers l'organisation des ateliers et autres séminaires, poursuit un objectif de vulgarisation des méthodes et autres outils auprès des cadres les mieux habilités des systèmes statistiques nationaux (SSN). Ces rencontres sont des cadres où l'information et la formation sont le plus souvent renforcées par des sessions de partage d'expériences entre professionnels partageant les mêmes centres d'intérêt. A l'expérience, ce pilier a suscité une saine émulation entre les parties prenantes et a vu se constituer des réseaux de praticiens dans de nombreux domaines qui a facilité la multiplication de nombreuses collaborations sud-sud.

Les missions d'assistance technique constituent le moyen utilisé par AFRISTAT pour renforcer les capacités techniques d'un ou plusieurs cadres d'un Etat membre ou d'une organisation. Elles peuvent prendre plusieurs formes selon le niveau de familiarisation des bénéficiaires avec le domaine visé par la mission. En général, la mission est d'une durée d'autant plus longue que le niveau de qualification des bénéficiaires est faible. Dans tous les cas, l'expert qui conduit la mission a un devoir de transparence totale tout au long de son intervention en se montrant disponible pour répondre à toutes les questions des personnes assistées et en partageant toute la documentation pouvant aider à la compréhension du sujet abordé.

Pour tous ces piliers, les cadres des Etats membres peuvent à tout moment saisir les experts d'AFRISTAT pour toutes les questions ayant un rapport avec le travail.

3. Production des statistiques économiques (et singulièrement des CN)

Sur le champ économique, AFRISTAT intervient particulièrement dans les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques des prix et des statistiques d'entreprises. Il est à noter que les deux premiers domaines cités sont les seuls présents à AFRISTAT sans discontinuité depuis sa création. Pour tous ces domaines, AFRISTAT est intervenu dans les pays et les organisations selon un

ordre logique qui a consisté successivement à : (i) asseoir les fondements méthodologiques et théoriques, (ii) consolider les acquis et (iii) explorer les nouvelles thématiques en affinant l'offre statistique.

Concernant le domaine des comptes nationaux, l'Observatoire a particulièrement collaboré avec les autres partenaires qui sont progressivement apparus sur l'échiquier continental (les Centres d'assistance technique régionaux du FMI) et les Communautés économiques régionales (CER), notamment avec l'UEMOA et la CEMAC. Au cours des deux décennies écoulées, AFRISTAT a, tour à tour, en travaillant étroitement avec les Etats membres :

- Etabli les bases communes de travail avec l'élaboration et l'adoption des nomenclatures d'activités et de produits communs (versions initiales en 2000 et versions révisées en 2011), l'orientation vers l'utilisation des outils performants d'aide à l'élaboration des comptes nationaux et la production de documents méthodologiques de production des comptes nationaux. Ces derniers qui partent des documents de référence internationale ont l'avantage de tenir compte des spécificités régionales. Cette étape a permis de mettre tout le monde d'accord sur des sujets qui avaient des interprétations ou des appréciations divergentes tels que : l'intégration ou non du secteur informel dans les comptes nationaux, la nécessité d'utilisation de la même version du système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN),..... Naturellement, les choix opérés ont permis aux pays de renforcer leurs compétences sur le terrain de l'évaluation des activités informelles grâce notamment à la conduite des enquêtes sur le secteur informel. Au fil du temps, les documents méthodologiques et les outils élaborés ont été mis à jour pour tenir compte des évolutions enregistrées sur le plan mondial (à l'exemple de NAEMA Rev 1 et NOPEMA Rev1 ou du guide d'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 2008) ;
- Mené des campagnes de vulgarisation de tous ces documents et outils avec le double objectif d'améliorer leur appropriation par les cadres des Etats membres d'une part et d'accroître le nombre de spécialistes des comptes nationaux d'autre part. En effet, le manque des ressources humaines spécialisées dans le domaine a souvent été identifié comme l'une des principales sources d'irrégularité dans la production des comptes nationaux. L'absence de relève était apparue comme une insuffisance notoire ;
- Diversifié et affiné l'offre de produits statistiques dans le domaine des comptes nationaux afin d'augmenter la satisfaction des utilisateurs de plus en plus exigeants. Ce travail qui a pu se faire grâce au fait que les effectifs des cadres formés et affectés aux services des comptes nationaux étaient plus fournis a été réalisé selon la séquence suivante : (i) la couverture des besoins en production des comptes nationaux annuels notamment à travers l'élaboration de tous les comptes des secteurs institutionnels et des tableaux de synthèses (TRE et TCEI essentiellement), l'assurance de la cohérence avec les autres grands comptes (Commerce extérieur (Balance de paiements), la monnaie, les Finances publiques,..) et (ii) le démarrage des chantiers relatifs aux comptes infra annuels (généralement trimestriels), les comptes satellites, les comptes financiers ou encore les comptes de patrimoines et les comptes régionaux. Dans plusieurs cas, ces nouveaux chantiers sont encore à l'état embryonnaire à AFRISTAT, mais au regard de l'engouement observé il apparaît que ce mouvement de diversification est quasiment irréversible.

- Institué depuis 2001 un séminaire annuel sur les comptes nationaux en vue de renforcer les capacités des Etats membres et surtout de renforcer les échanges directs entre les cadres nationaux.

S'agissant des statistiques des prix, la prise en charge de ce domaine par l'Observatoire s'est fait quasiment dans les mêmes termes que celui de la comptabilité nationale tant leur lien est fort. D'abord, leurs histoires ont une durée identique à AFRISTAT (l'âge de l'Observatoire), les statistiques des prix sont largement utilisées dans l'élaboration des comptes nationaux, ce qui induit un intérêt partagé sur les nomenclatures (de produits), les délimitations spatiales,.... Toutefois, on note une spécificité propre aux statistiques des prix en terme de champ de couverture. Au démarrage de ses activités au milieu des années 1990, AFRISTAT notait que la quasi-totalité des indices des prix à la consommation des ménages calculés par ses Etats membres reposaient sur les relevés effectués uniquement dans la capitale du pays. L'Observatoire a travaillé pour que l'Indice des prix à la consommation soit un indice véritablement national et pour qu'il reflète, le plus possible, la réalité de l'évolution des prix. Dans cette perspective, AFRISTAT en partenariat avec les CER et la Banque Africaine de Développement (BAD) a contribué à l'extension géographique du champ de couverture de l'indice et à l'augmentation substantielle du nombre de produits suivis et de relevés effectués. Depuis 2016, près de 50% des Etats membres disposent d'un indice des prix à couverture nationale et la majorité des pays restant collectent leurs prix dans au moins deux localités du pays. Pour conforter l'exercice d'harmonisation, AFRISTAT a conçu et propose un outil de calcul des indices de prix véritablement nationaux.

Pour ce qui est des statistiques d'entreprises, c'est une thématique abordée par AFRISTAT un peu plus tardivement par rapport aux deux précédentes. En effet, suite au diagnostic établi par AFRISTAT en 2007, nombreux étaient les Etats membres qui éprouvaient encore des difficultés à produire et à gérer les statistiques d'entreprises, notamment pour mettre en place et gérer des répertoires d'entreprises et élaborer régulièrement les indicateurs conjoncturels d'activité. Cette production vise à enrichir les indicateurs utilisés pour le suivi de la conjoncture d'une part et à alimenter le dispositif de production des comptes trimestriels d'autre part. De nombreuses interactions entre statistiques d'entreprises et comptabilité nationale sont apparues au fil du temps et ont eu tendance à influencer positivement la qualité des résultats obtenus dans les deux cas. En effet, l'ambition de production des statistiques d'entreprises a suscité la réalisation des recensements généraux des entreprises dans les pays où celle-ci a été déclarée. AFRISTAT a accompagné depuis 2009 plusieurs de ses Etats membres dans l'organisation de leur recensement général des entreprises. Les travaux conduits avant, pendant et après ces recensements ont permis, pour les besoins des comptes nationaux, d'améliorer la connaissance du tissu économique du pays particulièrement sur sa sphère formelle et de rendre certains agrégats plus précis. En retour, de meilleures précisions sur les comptes nationaux ont eu pour incidence de rassurer sur la qualité des coefficients de pondération utilisés pour calculer les indicateurs conjoncturels d'activité. Le développement de cette thématique a été longtemps focalisé sur la production d'un indice de la production industrielle (IPI) et la création et gestion d'un répertoire d'entreprises. C'est dans ce sens qu'AFRISTAT avait doté en 2009 ses Etats membres d'une méthodologie commune pour l'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle et d'un cadre commun aux Etats membres pour la création et la gestion d'un répertoire national d'entreprises à des fins statistiques.. A la faveur de nouvelles recommandations internationales sur le calcul des indicateurs conjoncturels d'activité en général et des indices de la production industrielle en particulier et des besoins accrus exprimés pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux

annuels et l'élaboration des comptes nationaux trimestriels, une demande plus variée d'indicateurs conjoncturels d'activité a émergé. C'est ainsi que depuis 2011, AFRISTAT s'investit auprès de ses Etats membres dans la production et la publication des Indices de prix de production de l'industrie et des services, des indices de chiffre d'affaires dans l'industrie, la construction, le commerce et les services, des indices du coût de la construction (ICC), des soldes d'opinions pour les enquêtes qualitatives d'opinions auprès des entreprises industrielles (dans un premier temps).

Pour compléter le champ d'action d'AFRISTAT au niveau économique, il convient de signaler les activités de prévision macroéconomique qui reposent beaucoup sur l'organisation annuelle de quatre ateliers de conjoncture. Ils correspondent à deux ateliers semestriels pour les deux groupes de pays constitués selon le clivage Afrique centrale et Afrique de l'Ouest. En plus de cela, l'équipe d'experts macro-économistes forme sur l'élaboration des matrices de comptabilité sociale (MCS) afin d'affiner les outils d'analyses des impacts de politiques économiques au niveau des pays, à travers la construction des modèles d'équilibre général calculables (MEGC).

4. Réussites et vertus

Conformément à son mandat, AFRISTAT est demeurée depuis sa création la seule organisation en Afrique à faire du renforcement des capacités statistiques son unique objectif. D'autres acteurs avec des mandats plus larges que ceux de l'Observatoire sont pour plusieurs d'entre eux apparus progressivement sur l'échiquier statistique africain. Il s'agit particulièrement de : le Partenariat statistique au service du développement au XXIème siècle (PARIS21), les centres régionaux d'assistance technique du FMI (AFRITAC), le département statistique de la BAD, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et les structures statistiques des Commissions économiques régionales. Les interventions d'AFRISTAT, combinées à celles des différents partenaires évoqués précédemment, ont contribué à la transformation qualitative des SSN de ses Etats membres et des organisations sous-régionales d'intégration. A l'examen de l'action de l'Observatoire, quelques vertus transparaissent et seront présentées ci-après.

4.1 Réussites consacrées par l'amorce d'une transformation structurelle des SSN dans les Etats membres

Les raisons de satisfaction seront énoncées d'une façon générale avant qu'un focus soit fait sur les principaux succès enregistrés dans le domaine des statistiques économiques et singulièrement de la comptabilité nationale.

D'une manière générale, les appuis multiformes d'AFRISTAT et des autres partenaires en statistique ont eu pour conséquence :

a. L'amélioration de la gouvernance des SSN

L'exemple imprimé par AFRISTAT en travaillant sur la base de plans stratégiques (de moyen terme) et de plan d'action annuel, la multiplication des formations en matière de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats et l'élaboration des stratégies nationales de développement statistique (SNDS) ont permis de pourvoir les pays en capacités de programmation et de suivi adéquates. Tous les Etats membres d'AFRISTAT mettent en œuvre leurs activités en s'appuyant sur

un cadre de planification et beaucoup d'entre eux se prêtent à l'exercice d'évaluation. Il n'y a à ce jour aucun Etat membre d'AFRISTAT qui n'ait élaboré et exécuté au moins une SNDS. Les pays les plus avancés en ont déjà élaboré trois.

Par ailleurs, sous l'impulsion des organes centraux de statistique, les SSN ont vu leurs modes de gestion et de fonctionnement évoluer favorablement. Ce constat est la conséquence de :

- la tendance à la mise en place systématique d'instances de pilotage et de contrôle des INS. Il s'agit des Conseils d'Administration et des organes de contrôle interne ;
- la généralisation de la création des Conseils Nationaux de la Statistique fonctionnels renforçant ainsi la coordination statistique ;
- l'implication des Etats membres dans l'élaboration de programmes statistiques régionaux et sous-régionaux. Ceux-ci constituent d'importants moyens de mobilisation des ressources pour la réalisation des activités nationales et la valorisation des méthodologies harmonisées qui facilitent les analyses comparatives et le calcul d'indicateurs agrégés au niveau des organismes d'intégration ;
- l'affirmation au niveau de l'Observatoire de la fonction d'agence d'exécution de projets statistiques financés par des partenaires (particulièrement la BAD et les CER) qui permet aux pays de mutualiser les ressources (en moyenne 2 à 3% des dépenses nationales annuelles peuvent être financées par ce canal. Pour certains pays cette contribution a représenté 7% sur la période 2011-2015) et développer les capacités locales en gestion financière.

b. L'amélioration des conditions de vie et de travail des statisticiens

L'activité permanente de sensibilisation des autorités politiques des Etats membres sur l'importance de la statistique a eu pour principale conséquence l'évolution du statut des organes centraux de production statistique. De structures d'administration centrale à l'origine, on a assisté progressivement à une migration vers des établissements publics à caractère administratif dotés de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière. Ces mutations se sont généralement accompagnées d'une bonification du traitement du personnel et de l'amélioration des moyens et de l'environnement de travail.

c. une production statistique bénéficiant d'une plus grande crédibilité scientifique

Cette réalité découle de la conjonction de nombreux facteurs, parmi lesquels :

- l'élaboration et la vulgarisation des notes méthodologiques. Au total, ce sont plus d'une trentaine de documents méthodologiques qui ont été élaborés par AFRISTAT tous domaines confondus ;
- la veille scientifique assurée par AFRISTAT dans ses domaines de compétence permet la mise à jour périodique des documents méthodologiques proposés. Cela favorise la production par les Etats membres des statistiques généralement conformes aux derniers standards internationaux en vigueur ;
- le renforcement continu des capacités de conception, d'exécution, de traitement et d'analyse des enquêtes. La prise en compte de nouvelles thématiques, de nouveaux concepts (Gouvernance, paix et sécurité, migration,...) et l'utilisation des méthodes modernes de collecte (TIC) ;

- la multiplication des collaborations avec les organisations statistiques de référence mondiale afin de conforter l'appropriation des méthodes et autres moyens de travail utilisés par les experts d'AFRISTAT et les cadres des Etats membres. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de France et plus récemment Statistique Canada constituent les principales organisations mentionnées. Avec elles, les échanges directs, sur le plan technique, entre experts sont fréquents et de plus les occasions de rencontres de ce type avec la participation des cadres des Etats membres se multiplient. A peu près une fois par an, AFRISTAT et l'Insee organisent dans le centre de formation de ce dernier situé à Libourne (France) un atelier de formation et d'échange ouvert aux organisations et aux Etats membres et non membres sur des thématiques variables.

d. Une plus grande visibilité des SSN des Etats membres et particulièrement des INS

AFRISTAT apporte son appui pour la création, l'entretien et la rénovation des sites web des INS de tous ses Etats membres. Il assure ainsi chaque année la gestion des noms de domaines, l'hébergement et la visibilité des sites Internet des INS. Dans la même dynamique, AFRISTAT s'occupe de la maintenance des installations National Data Archive (NADA) de certains INS, ainsi que de l'hébergement du NADA régional (<http://www.nada-africa.org>). L'Observatoire a également suscité l'organisation de sessions de formation en techniques de communication à l'intention des personnes chargées d'animer ces sites web. Enfin, à travers la revue trimestrielle « La lettre d'AFRISTAT », les Etats échangent entre eux leurs actualités et meilleures pratiques respectives dans le domaine statistique.

e. Une production statistique continue, plus diversifiée et conforme aux standards internationaux

La disponibilité de l'Assistance technique d'AFRISTAT et l'émergence de nombreux cadres nationaux bien formés a diminué considérablement les situations d'interruption de production qui étaient observées par le passé de façon récurrente à la suite du départ de certains cadres des services statistiques nationaux. De plus, les facteurs ci-dessous concourent également à l'embellie constatée :

- Le développement de méthodes de rattrapage rapide des retards de production de statistiques notamment en comptabilité nationale ;
- L'isolement rompu à travers le réseau très actif constitué des INS des Etats membres est considéré comme la meilleure « success story » d'AFRISTAT. La multiplication des rencontres techniques et stratégiques suscitées par l'Observatoire est un vecteur de saine émulation à travers lequel les bonnes pratiques et les avancées des uns sont partagées avec les autres ;
- La proposition des méthodes de valorisation des données de sources administratives ;
- L'intérêt particulier à se conformer aux normes de qualité.

Sur le domaine spécifique des statistiques économiques, de nombreuses réalisations concrètes sont relevées et ces dernières peuvent être mises à l'actif d'AFRISTAT et de certains partenaires sur quelques volets. Les partenaires les plus actifs sur ce domaine sont : l'Insee, les centres régionaux d'assistance technique du FMI et la BAD (principalement sur les questions de financement). On peut citer :

- la production des guides méthodologiques

Les documents méthodologiques produits et diffusés à ce jour par AFRISTAT sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1 : Documents méthodologiques produits et diffusés par AFRISTAT dans le domaine des statistiques économiques

Thématiques	Documents
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Nomenclatures communes d'activités et de produits (NAEMA et NOPEMA) ; • Nomenclatures communes d'activités et de produits (NAEMA et NOPEMA) Revision 1; • Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux se basant sur le SCN93 avec quelques spécificités liées aux pays ; • Guide méthodologique sur la reconstitution des séries statistiques (rétropolation) ; • Méthodologie de production des comptes trimestriels ; • Guide d'analyse, de validation et diffusion des résultats des comptes nationaux.
Statistiques des prix	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des méthodes de production des statistiques des prix ; • Méthodologie de production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les Etats membres de l'UEMOA ; • Mise en place de deux applications communes de production des indices de prix à la consommation (CHAPO et Phoenix-UEMOA).
Statistiques d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie d'élaboration de l'indice de la production industrielle ; • Méthodologie de création et de gestion d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques ; • Méthodologie d'élaboration des indices des prix à la production industrielle et des services (IPPIS) • Méthodologie d'élaboration des indices de coûts de construction (ICC) ; • Note méthodologique sur les indices de volume et de prix de production dans l'industrie (IPI – IPPI) – Processus de mise en place suivant les nouvelles recommandations internationales ; • Note méthodologique d'élaboration des indices du chiffre d'affaires dans l'industrie, la construction, le commerce et les services – Dispositif de production et de publication conformément aux nouvelles recommandations ; • Note méthodologique de mise en place de l'enquête qualitative d'opinions dans l'industrie – Dispositif de production et de publication des soldes pondérés d'opinions

Source : AFRISTAT

- la conception et la vulgarisation de l'utilisation de logiciels d'aide à la production statistique

Quatre outils différents sont concernés ici et ils sont utilisés pour l'élaboration des comptes nationaux, le calcul des indices des prix à la consommation des ménages et les projections macroéconomiques.

Chronologiquement, AFRISTAT s'est d'abord approprié les trois outils suivants : **CHAPO, ERETES et TABLO** avant de les vulgariser auprès des Etats membres. Le premier, CHAPO, hérité de la coopération française, a été conçu pour faciliter le calcul des indices des prix à la consommation.

AFRISTAT participe à son entretien en étendant ses caractéristiques de base afin qu'il soit capable de répondre à de nouvelles exigences (élargissement du nombre de produits suivis, augmentation des capacités de stockage, simplification de certaines tâches,...). Cet outil est encore largement utilisé par les Etats membres. Le deuxième, ERETES, est un produit de l'Insee et d'Eurostat qui aide à l'élaboration des comptes nationaux. Il est conviviale, simple d'utilisation et adapté pour une bonne organisation du travail au sein d'une même équipe. Depuis longtemps, AFRISTAT contribue aux côtés de l'Insee et d'un certain nombre de pays utilisateurs à l'amélioration continue de ses fonctionnalités. Compte tenu des avantages décelés dans cet outil, l'Observatoire recommande son utilisation à tous ses Etats membres et fait également sa promotion auprès des pays non membres. Aujourd'hui, plus de 80% des Etats membres utilisent ce module pour produire leurs comptes nationaux et la totalité de ces pays sont initiés à son utilisation. Sur le plan continental, l'Union africaine, la BAD et la CEA ont clairement identifié ERETES comme outil de référence pour l'élaboration des comptes nationaux. Le troisième, TABLO, est un modèle quasi-comptable né de la coopération française. Il a été conçu pour projeter l'économie des pays ne disposant que de séries courtes, voire d'une seule année de comptes nationaux. C'est à cause de ces propriétés qu'AFRISTAT l'utilise prioritairement pour le rattrapage et l'interpolation des comptes nationaux dans ses Etats membres.

L'application **Phoenix-UEMOA** a été conçue par AFRISTAT dans le cadre d'un projet financé par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Elle présente plusieurs fonctionnalités qui capitalisent sur les insuffisances de ses modules devanciers avec particulièrement les caractéristiques suivantes : (i) multiposte et multiutilisateurs, (ii) aucune restriction à l'importation des fichiers de données saisies en dehors du logiciel, (iii) possibilité de gestion d'un système de collecte à trois niveaux : supranational, national et local,..... Avec cet outil, les huit Etats membres de l'UEMOA publient depuis 2016 un indice harmonisé des prix à la consommation des ménages à couverture nationale. D'autres Etats membres d'AFRISTAT qui n'appartiennent pas à la zone UEMOA ont déjà acquis cette application et ont commencé à l'utiliser. Ce processus va se poursuivre progressivement en direction des Etats restants.

- le développement d'une expertise nationale

Au cours de la décennie écoulée, AFRISTAT a en moyenne annuelle organisé au moins six séminaires régionaux dans le domaine des statistiques économiques, soit quatre (4) séminaires de conjoncture, un séminaire sur la comptabilité nationale et un sur les statistiques des prix. Tenant compte des ateliers nationaux qui peuvent s'ajouter et les missions d'assistance technique qui comprennent un volet formation qui peut être relativement important, on voit bien l'accent qui est mis sur le renforcement des capacités humaines par l'Observatoire. Plusieurs indices permettent de se satisfaire des résultats atteints. En effet, on relève que :

- Les nationaux assurent la production des statistiques économiques dans tous les Etats membres ;
- Les interruptions de production de comptes nationaux sont devenues rares ;
- La politique de recours aux experts associés (cadres nationaux utilisés par AFRISTAT pour mener sous sa supervision des missions de formation ou d'assistance technique) a une incidence positive sur le développement de l'expertise nationale et la coopération sud-sud. En effet, elle conforte les compétences nationales d'une part et permet l'accès à une expertise rapidement mobilisable à un coût modéré d'autre part ;
- Tous les experts africains en comptabilité nationale recrutés à AFRISTAT depuis le début des années 2000 ont été formés par leurs prédécesseurs dans l'institution ;

- Parmi les quatre (4) experts en comptabilité nationale (dont trois (3) africains) qui ont quitté AFRISTAT, trois ont été immédiatement recrutés par des organisations internationales de référence (2 au FMI et 1 à la CEA). Le quatrième a été rappelé dans son pays pour participer à l'animation de l'Institut national de la statistique, moins de quatre ans après il en est le Directeur Général.
- l'amélioration de la qualité, la diversité et des délais de production statistique

A la création d'AFRISTAT, les statistiques économiques se résumaient, dans la majorité des Etats membres, à la publication de l'indice des prix à la consommation des ménages de la capitale, des comptes nationaux souvent sommaires (Produit intérieur brut selon les optiques production et dépenses) et des bulletins statistiques. De plus, il n'y avait aucun souci d'harmonisation, même parmi les Etats appartenant à la même CER et les délais de production étaient très disparates.

Les actions menées par AFRISTAT depuis le démarrage de ses activités, combinées avec celles des autres acteurs dans le domaine statistique, ont fait considérablement évoluer la situation. Ainsi, des avancées sont perceptibles sur :

- l'harmonisation des moyens de travail utilisés et des produits statistiques dans les Etats membres ;
- La conformité des méthodologies utilisées avec les cadres de référence internationale. En plus du respect des normes et autres concepts internationaux, AFRISTAT s'efforce à amener les Etats membres à adopter les cadres les plus récents à l'instar de ce qui est fait pour le système de comptabilité nationale (SCN) ;
- L'amélioration de la consistance des produits statistiques qui ont continué à être publiés. Les indices des prix à la consommation des ménages ont connu plusieurs aménagements tels que l'augmentation du nombre de variétés de produits suivis, l'extension géographique de sa couverture ou encore l'affinement de leur présentation grâce à des nomenclatures qui se sont détaillées davantage. Les comptes nationaux offrent plus de garanties d'équilibre grâce à la généralisation du calcul du PIB selon les trois approches existantes et la production des tableaux de synthèse est plus fréquente. Par ailleurs, plusieurs applications ou extensions, autrefois insuffisamment exploitées, sont de plus en plus mises en œuvre. C'est par exemple le cas de l'élaboration des comptes satellites, les tentatives de construction des comptes financiers et de patrimoine ;
- L'accroissement de l'offre statistique sur le suivi de la conjoncture. La généralisation de la production des statistiques d'entreprises à travers la formalisation des répertoires d'entreprises, le calcul de différents indices de prix de produits et de production et l'élaboration des comptes trimestriels.
- L'actualité des données diffusées qui découle du fait que la majorité des Etats membres adhèrent au système général de diffusion des données et ambitionnent de se conformer à la norme spéciale de diffusion des données. Dans le même temps, les différents pays sont, dans le cadre de leurs CER respectives, contraints de produire une série d'indicateurs selon un calendrier préétabli.

Tableau n°2 : Répartition des Etats membres suivant la dernière année de publication des comptes nationaux annuels à décembre 2016

Dernière	Effectif	%
----------	----------	---

année de publication		
2012	1	5
2013	4	18
2014	10	45
2015	7	32
Total	22	100

Source : AFRISTAT

Un peu moins de 80% des Etats membres d'AFRISTAT sont en conformité avec les délais reconnus internationalement en matière de publication des comptes nationaux annuels.

Tableau n°3 : Situation des années de base des comptes nationaux des Etats membres

Année de base actuelle	Effectif des pays
1995-2000	5
2001-2005	7
2006-2010	9
2011-2016	1
Total	22

Source : AFRISTAT

Les années de base en vigueur pour la production des comptes nationaux sont relativement lointaines. Toutefois, on note une volonté de modernisation et de mise à jour du cadre conceptuel des comptes nationaux dans les pays car 9 Etats membres sont, à la faveur de leur migration vers l'utilisation du SCN 2008, entrain de travailler au choix d'une nouvelle année de base (dans la période 2011-2016).

4.2 Vertus relevées

Tout au long de ses vingt ans d'activités, AFRISTAT s'est attelé à améliorer progressivement la qualité de ses interventions en capitalisant sur l'expérience accumulée sur le terrain. Aussi, en tentant de jeter un regard objectif sur le chemin parcouru, on se rend compte que le dispositif mis en place a fait émerger des comportements ou a suscité des règles qui ont soutenu les résultats enviables imputés à AFRISTAT. Les vertus ainsi découvertes sont certainement nombreuses, mais celles qui ont retenu notre attention peuvent être résumées par :

- Le **réalisme** qui a conduit à privilégier l'harmonisation des méthodologies comme point de départ de la transformation insufflée ;
- La **solidarité** qu'imprime le mode de fonctionnement basé sur un fonds de capitalisation. Celui-ci participe à la minimisation des écarts de développement statistique entre les pays car les pays sont assistés non pas en fonction de leur niveau de financement mais en fonction de ce que la communauté a mobilisé ;
- La **promotion d'une saine émulation** entre les pays née de la régularité des rencontres techniques et statutaires organisées par AFRISTAT et au cours desquelles il y a de fructueux échanges d'expériences et de bonnes pratiques ;
- La **personnalisation** des appuis car il est tenu compte du niveau de développement statistique du bénéficiaire. Les interventions se font de ce fait sur mesure ;
- La **transversalité des appuis** depuis les aspects techniques en passant par les considérations liées à la stratégie et à la gestion augmente les chances de succès des actions. Plusieurs

exemples ont montré que des recommandations émises à l'issues de missions d'assistance technique sur un domaine ont été mises en œuvre grâce leur mention à l'occasion de missions ultérieures dans d'autres domaines ;

- La **constance des interventions** sur des domaines jugés fondamentaux (comptabilité nationale, statistiques des prix, ...) en dépit de la variation de l'intensité des sollicitations des pays. Cela a fait dire aux pays qu'AFRISTAT est un partenaire qui assure le « service après vente » sur une longue durée.

5. Difficultés

Les problèmes qui entravent le développement harmonieux des systèmes statistiques nationaux en dépit des appuis d'AFRISTAT et des autres acteurs statistiques sont relatifs à :

- la faiblesse des ressources financières allouées à la production statistique. Les ressources financières et matérielles sont en général insuffisantes pour conduire des enquêtes de structure et pour compléter les analyses ;
- la forte mobilité du personnel du fait des conditions de travail souvent peu attractives. Conséquence, on assiste à un recommencement perpétuel de la mise à niveau des équipes après le départ des principaux animateurs (particulièrement vérifié chez les comptables nationaux) ;
- la difficulté d'accès aux données de base car l'entrée en possession de certaines données est ardue du fait de la confidentialité qui leur est attachée et les capacités d'archivage sont problématiques. Cela ne facilite pas la constitution de séries longues nécessaires pour les analyses ;
- l'offre de formation des cadres statisticiens est en inadéquation avec les besoins. Les capacités d'accueil dans les écoles de statistique africaines (ESA) sont largement insuffisantes. Néanmoins, à la décharge des responsables de ces établissements, on relèvera que tous les candidats admis dans ces établissements n'arrivent pas à y effectuer leur scolarité par manque de bourses d'études ;
- l'insuffisante habitude de transcription des processus de production statistique est un motif d'inquiétude pour la comparabilité des données au moment des changements d'équipes de travail.

6. Risques et opportunités

Tout en essayant de tirer le meilleur avantage des opportunités qui se présentent à lui, AFRISTAT relève les risques susceptibles d'entraver son action à court ou à moyen terme et étudie les moyens de limiter leur impact.

Les risques qui nous paraissent les plus prépondérants se rapportent :

- Au rythme relativement élevé de l'évolution des méthodologies (ex en comptabilité nationale : SCN 68, SCN93 et SCN 2008). Les délais de plus en plus courts font craindre de voir certains pays se retrouver complètement dépassés. Cela est d'autant plus préoccupant que l'adoption d'une nouvelle méthodologie s'accompagne généralement de travaux préalables de mise en conformité nécessitant souvent de mobiliser de moyens supplémentaires. De plus, il faut compter, pour ce qui est des pays francophones des retards structurels avant de disposer des versions françaises des nouveaux documents méthodologiques ;

- Aux difficultés de fonctionnement propres à AFRISTAT qui pourraient empêcher cette organisation de continuer à apporter normalement son assistance technique aux pays. Cette situation pourrait arriver si les Etats membres continuent d'accuser des retards dans le versement de leurs contributions aux différents Fonds AFRISTAT ;
- A la raréfaction de personnels statisticiens bien formés dans les systèmes statistiques nationaux. Outre le nombre de statisticiens formés qui est en deçà des besoins, on note aussi que nombre de statisticiens diplômés choisissent d'évoluer hors du SSN ;
- La dichotomie de traitement observée entre les statisticiens de l'organe central du SSN et ceux affectés dans les services statistiques sectoriels.

Afin de minimiser les chances de survenue de ces risques, l'Observatoire multiplie les initiatives parmi lesquels :

- Le plaidoyer auprès des Etats membres et des Partenaires techniques et financiers en faveur du financement de la statistique (y compris de la formation);
- La recherche de mesures pérennes pour l'alimentation du Fonds AFRISTAT ;
- L'assurance d'une veille technologique et technique afin qu'assez tôt les pays soient informés des changements méthodologiques et des innovations technologiques ;
- Le suivi de la collaboration avec les ESA à travers l'exécution d'un programme triennal conjoint sur le renforcement des capacités techniques des experts et des enseignants et l'invitation des ESA aux réunions statutaires d'AFRISTAT. Ces actions visent à améliorer l'adéquation entre la formation dans les ESA et les besoins en capacités techniques sur le terrain.

A l'opposé de ce qui précède, l'Observatoire bénéficie de nombreux facteurs favorables qui lui permettent d'évoluer sereinement. Ces facteurs perçus comme de véritables opportunités peuvent se décliner comme il suit :

- Le « capital confiance » dont bénéficie l'organisation auprès de ses Etats membres et des partenaires qui lui font confiance. En témoigne les différentes évaluations commanditées par AFRISTAT et d'autres partenaires sur l'action de l'Observatoire qui se sont toutes conclues par des appréciations positives. Cet état de fait aide AFRISTAT à mobiliser des financements auprès de certains bailleurs de fonds et à nouer des partenariats mutuellement profitables avec d'autres acteurs institutionnels ;
- La volonté de coordination qui anime les multiples intervenants sur le champ de la statistique en Afrique participe à l'amélioration des progrès relevés ;
- Les facilités de communication à distance, offertes par les TIC, constituent un atout de tout premier ordre ;
- La disponibilité de collaborer avec AFRISTAT manifestée par les organes statistiques de renommée mondiale. Au premier rang desquels on note l'Insee avec qui le partenariat dure depuis la création d'AFRISTAT et Statistique Canada avec qui la collaboration est plus récemment (sur un nombre plus restreint de thématiques).

7. Perspectives/Défis

En guise de perspectives, AFRISTAT s'active à traduire dans les faits les recommandations de l'étude stratégique sur son devenir à l'horizon 2025. Cette étude suggère une restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et aborde des pistes pour l'amélioration de la mobilisation des

financements. Autrement dit, il s'agira de mener des actions en vue de permettre à AFRISTAT de : (i) sauvegarder la position acquise de centre de référence dans le domaine du renforcement des capacités prenant en compte les domaines émergents, (ii) mieux développer son volet observatoire et (iii) continuer à être un instrument d'intégration économique en Afrique subsaharienne.

Concrètement, il s'agira pour AFRISTAT de :

- Réviser son traité constitutif et améliorer le fonctionnement de ses organes statutaires pour donner à l'Observatoire les leviers nécessaires pour répondre aux nombreux défis auxquels il est confronté. Cette révision permettra à AFRISTAT d'étendre ses intervention au delà de son champ traditionnel ;
- Développer ses fonctions « observatoire » et « études et recherche appliquée » afin de valoriser efficacement la masse d'informations produite dans les Etats membres et au-delà ;
- Optimiser ses modes d'intervention en utilisant au mieux toutes les ressources humaines mobilisables (à AFRISTAT et dans les pays) afin d'élargir les domaines d'assistance technique couverts.

D'une façon plus générale, AFRISTAT va, au côté d'autres acteurs, participer à :

- La promotion de la culture statistique dans ses Etats membres ;
- L'initiation et à l'implantation de la démarche qualité pour améliorer la fiabilité, la pertinence et la durabilité des produits statistiques.